



## HONORAIRES DE TRANSACTION TTC (taux de TVA en vigueur)

01/04/2017

De	à	Taux
<b>Vente - Appartements &amp; Maisons</b>		
0 €	150 000 €	7 500 €
150 001 €	250 000 €	5,50 %
Au-dessus de 250 001 €		5,00 %

	Taux
<b>Ventes - Autres</b>	
Local commercial	7,00 %
Parts sociales de SCI	7,00 %
Terrain	7,00 %
Fonds de commerce	8,00 %
<b>Montant d'honoraires minimum TTC - 7 500 €</b>	

Location	Vides ou meublés	A la Charge de
Entremise & négociation	1 mois de loyer	Bailleur
Visites, rédaction acte, constitution dossier (1)	Zone très tendue Zone tendue	Bailleur 12 €/m <sup>2</sup> – Locataire 12 €/m <sup>2</sup> Bailleur 10 €/m <sup>2</sup> – Locataire 10 €/m <sup>2</sup>
Etat des lieux	3 €/m <sup>2</sup> 3 €/m <sup>2</sup>	Bailleur Locataire

**(1) Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire**

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge du Vendeur. Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires

**Agence LPO IMMOBILIER**  
**Legs & Patrimoine Ouest IMMOBILIER**  
 74, rue du Maréchal Lyautey  
 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE  
 Professionnel membre du SNPI

SARL au capital de 10 000 €  
 RCS VERSAILLES – 531 216 562  
 Carte professionnelle T n° 2332  
 Garanti par QBE France – Etoile Saint-Honoré  
 –21, rue Balzac – 75406 PARIS Cedex 08